



7 avril 2014

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une session ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 7 avril 2014 à compter de 19 h en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents Monsieur Michel Picotte, maire et madame et messieurs les conseillers suivants :

M. Denis Paquin, conseiller au poste # 1
Mme Josée Desrochers, conseillère au poste # 3
M. Claude Gingras, conseiller au poste # 4
M. Francis Côté, conseiller au poste # 5
M. Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

Est absente : Mme Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

14-04-058 Ouverture de la session (1)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'ouvrir la session à 19 h 00.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-059 Approbation de l'ordre du jour (2)

1. Ouverture de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
 - [3.1](#) Séance de consultation publique du 3 mars 2014 (voir point 3.1)
 - [3.2](#) Séance ordinaire du 3 mars 2014 (voir point 3.2)
4. Correspondance (copie ci-jointe)
 - [4.1](#) Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
 - Dépôt des mises en candidature pour le prix du Mérite municipal jusqu'au 9 mai 2014
 - [4.2](#) Chevaliers de Colomb de Marieville – Assemblée Michael J. McGivney 2911
 - Sollicite notre participation à la 15^e édition de leur quillothon aux profits de la Maison Victor-Gadbois (soins palliatifs pour les malades atteints du cancer), soit par dons ou participation au quille-thon (2013 – 50 \$)
 - 4.3 Chambre de Commerce au Cœur de la Montérégie
 - [4.3.1](#) Renouvellement de notre adhésion à la Chambre de Commerce au Cœur de la Montérégie, coût 316,18 \$ (2013 – 316,18 \$)
 - [4.3.2](#) Demande de participation financière dans le cadre du GALA Distinction Desjardins 2014
 - [4.4](#) Mme Christine Derome, directrice de l'École Jeanne-Mance
 - Demande de brigadier scolaire à l'intersection des rues Girard et Boulais
 - [4.5](#) J. P. Cadrin & Ass. Inc, évaluateurs agréés
 - Changement de responsable pour le rôle d'évaluation à venir. Départ de madame Florence Tarte, évaluateur, pour la retraite

- [6.1.6](#) Annuler la facture numéro CRF1300500 relativement à un bris de poteau panneau d'arrêt suite à un accident survenu du 22 août 2013 (voir point 6.1.6)
- [6.1.7](#) Modification des frais de service 2014 par la Caisse populaire Desjardins de Saint-Césaire et signature d'une nouvelle convention (voir point 6.1.7)
- 6.1.8 Mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables, pour la reddition de compte dans le cadre des travaux de TECQ
- [6.1.9](#) Mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables, dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – reddition de comptes 2013 (voir lettre au point 6.3.4)
- 6.1.10 Affectation du surplus non affecté à surplus affecté pour l'élimination des boues pour l'année 2013

6.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- [6.2.1](#) Résolutions numéros 14-03-9270 et 14-03-9271 de la MRC de Rouville relativement au Programme régional sur la rédaction des plans d'intervention pour les risques élevés et très élevés ainsi que pour le Programme d'entretien et de vérification des véhicules incendies et pompes portatives (voir point 6.2.1)

6.3 TRANSPORT

- [6.3.1](#) Soumissions reçues pour le marquage de la chaussée et adjudication du contrat s'il y a lieu (voir point 6.3.1)
- [6.3.2](#) Demande d'aide financière à madame Marie Bouillé, députée d'Iberville, pour des travaux d'infrastructures de voirie à effectuer sur la rue Boulais (voir point 6.3.2)
- [6.3.3](#) Demande de monsieur Pierre Parent, aide occasionnel aux travaux publics et temps plein durant l'été, pour l'achat de bottes de travail et ajustement de salaire (voir point 6.3.3)
- [6.3.4](#) Résolution municipale attestant que les compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales ont été utilisées conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes 2013 (voir point 6.3.4)

6.4 HYGIÈNE DU MILIEU

6.5 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6.6 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- [6.6.1](#) Abroger la résolution numéro 13-02-039 relativement à la vente d'une partie du lot 1 715 902 à monsieur Daniel Chenel (voir point 6.6.1)
- [6.6.2](#) Décision de la CPTAQ relativement à la demande de Ferme Joalin SENC pour monsieur Hubert Ostiguy, afin d'aliéner une partie du lot 1 714 383 et d'utiliser à des fins autres que l'agriculture, demande refusée (voir point 6.6.2)
- [6.6.3](#) Décision de la CPTAQ relativement à la demande de Mme Odette Mégré pour monsieur David Dussault, afin d'utiliser à des fins autres que l'agriculture une partie du lot 1 713 906, demande autorisée (voir point 6.6.3)
- [6.6.4](#) Modification à la résolution numéro 14-03-055 concernant l'appui à la demande à la CPTAQ de Pétroles Guertin (1987) inc. afin d'y inclure les usages d'entreposage extérieur et ensilage de bois de chauffage de bois de chauffage tel que décrit dans la demande (voir point 6.6.4)
- [6.6.5](#) La CPTAQ prend acte de l'engagement des propriétaires (130 chemin Rainville – lot 1 714 343) de respecter la mise en demeure et de remettre les lieux en agriculture (voir point 6.6.5)
- [6.6.6](#) La CTAQ accuse réception de la demande de Pétroles Guertin (1987) inc pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture sur les lots 1 714 345 e 1 714 346 (voir point 6.6.6)

6.7 LOISIRS ET CULTURE

- [6.7.1](#) Achat d'un réfrigérateur commercial au centre communautaire (voir point 6.7.1)
- [6.7.2](#) Demande de M. Jacques Tremblay, citoyen, pour avoir l'autorisation d'inscrire son fils au hockey 4 contre 4 qui se donne à Granby et ce par la signature d'une entente à intervenir entre la Ville de Granby et la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir (voir point 6.7.2)
- [6.7.3](#) Lettre des demandes officielles pour la Fête Nationale de Monsieur Patrick Hallé, membre du Comité Fête Nationale 2014 (voir point 6.7.3)
- [6.7.4](#) Demande de subvention de l'Association du Hockey Mineur de Marieville pour l'inscription de nos jeunes qui pratiquent le hockey mineur à Marieville pour la saison 2013-2014, soit 80 \$ par joueur (voir point 6.7.4)

- 6.8 FRAIS DE FINANCEMENT
7. Affaires commencées
8. Période de questions
9. Documents d'information (copie ci-jointe)
- [9.1](#) Localisation de la fibre optique sur le rang de l'Église (voir point 9.1)
 - [9.2](#) Historique des subventions accordées en 2013 (voir point 9.2)
 - [9.3](#) Hydro-Québec vont faire le remplacement des compteurs pour leurs clients dans la Municipalité (voir point 9.3)
10. Documents d'information (copie et document disponibles sur demande) :
- UMQ, Communiqués du 28 février au 26 mars 2014
 - Bell, Services 9-1-1, Bulletins # 10 et # 11, 25 février au 11 mars 2014
 - MMQ, Infolettre de mars 2014
 - ABQ, Association des biologistes du Québec, Communiqué du 28 février 2014
 - CALM, Comité d'Alphabétisation Locale de Marieville, 19 mars 2014
 - OBV Yamaska, Infocourriel du 20 mars 2014
 - Infolettre Inter Action Express, 25 mars 2014
 - MMQ, Communiqué du 25 mars 2014
 - Villes et Villages en santé, infolettre du 26 mars 2014
 - EMCO Corporation, Édition d'avril 2014
11. Offres de services (copie et document disponibles sur demande) :
- 11.1 Les Paysagements Mathieu Tye
 - Plusieurs services en équipement et transport
 - 11.2 Béton E.P.
 - Finition de béton et piscine creusée
 - 11.3 FBL
 - cabinet de comptables professionnels agréés
 - 11.4 Provencher Urbaniste
 - Offre de formation en urbanisme pour le conseil et le CCU
 - 11.5 Excavations St-Césaire
 - Excavations, drains, granulat en vrac etc
12. Affaires diverses
13. Clôture de la session

**SUJETS À AJOUTER
À L'ORDRE DU JOUR DE
LA SESSION ORDINAIRE DU LUNDI 7 AVRIL 2014**

- 6.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- [6.2.2](#) Facture d'entraide incendie de la Ville de Marieville
 - [6.2.3](#) Transfert des fréquences de communication à la MRC de Rouville

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé et que tout autre sujet d'intérêt public puisse être ajouté à la rubrique "Affaires diverses".

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-060

Adoption du procès-verbal de la séance de consultation publique (3.1)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** que le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 3 mars 2014 soit et est adopté avec l'ajout suivant, dès le début de l'assemblée : M. Claude Gingras, conseiller au poste # 4, déclare qu'il possède des intérêts pécuniaires à titre d'actionnaire du Camping Domaine du Rêve inc et s'abstient de participer à la présentation des projets de règlement numéros 450-13 et 451-13.

Que la directrice générale adjointe soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-061 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil (3.2)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014 soit et est adopté tel qu'il a été rédigé;

Que la directrice générale adjointe soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-062 Don pour la Maison Victor-Gadbois (4.2)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** d'accorder un don de 50 \$ à la Maison Victor-Gadbois dans le cadre des activités organisées par les Chevaliers de Colomb de Marieville pour venir en aide à la Maison Victor-Gadbois qui donne des soins palliatifs à plusieurs malades atteints de cancer, en phase terminale.

Il est également **résolu** d'affecter ce montant de 50 \$ à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 02-190-01-971 du budget 2014 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-063 Renouvellement de notre adhésion à la Chambre de commerce au Cœur de la Montérégie (4.3)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** de renouveler notre adhésion à la Chambre de commerce au Cœur de la Montérégie pour 2014 et d'affecter un montant de 316,18 \$ à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 02-621-01-494 du budget 2014 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-064 Demande d'un brigadier scolaire à l'intersection des rues Girard et Boulais (4.4)

Considérant que le Conseil municipal veut se joindre à la direction de l'École Jeanne-Mance pour améliorer la sécurité des élèves devant l'école;

Considérant qu'après avoir discuté avec la Sûreté du Québec, il s'avère nécessaire de revoir toute la signalisation concernant la circulation des piétons et le stationnement des véhicules sur les rues Girard et Boulais en face de l'école;

Considérant que la Municipalité désire s'impliquer en collaboration avec la direction de l'École Jeanne-Mance à mettre sur pied un plan de circulation et stationnement ainsi qu'à en faire la promotion auprès des élèves et de leurs parents;

Considérant que le Conseil municipal désire évaluer l'impact de ces nouvelles mesures sur la sécurité des jeunes avant de décider de la nécessité d'y ajouter un brigadier devant l'école;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Francis Côté et **résolu** de soumettre à la direction de l'École Jeanne-Mance le projet de plan de circulation et stationnement sur les rues Girard et Boulais face à l'école, sans procéder à l'engagement d'un brigadier scolaire.
Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-064.1 Approbation des comptes et salaires payés (6.1.1)

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

Listes préliminaires à l'émission des chèques

no. 2014-04-001 :	15 217,71 \$
no. 2014-04-002 :	47 481,86 \$
no. 2014-04-003 :	18 419,91 \$
no. 2014-04-004 :	25 641,93 \$
no. 2014-04-005 :	<u>14 645,55 \$</u>
Total des comptes à payer :	121 406,96 \$

SALAIRES PAYÉS		
# PAYE	PÉRIODE	MONTANT
09	23-02-14 au 01-03-14	10 678,45
10	02-03-14 au 08-03-14	8 549,66
11	09-03-14 au 15-03-14	4 881,51
12	16-03-14 au 22-03-14	4 832,13
13	23-03-14 au 29-03-14	10 944,53
	TOTAL	39 886,28 \$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-065 Dépôt et approbation du rapport financier 2013 (6.1.2)

Considérant que M. Marc Legendre, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., vérificateur externe de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, a transmis en date du 4 avril 2014 à madame Jacqueline Houle, directrice générale, son rapport sur les états financiers et sur le taux global de taxation pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 et ce, conformément aux dispositions de l'article 966.3 du Code municipal;

Considérant que le rapport financier et le sommaire de l'information financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, dressés par la directrice générale sur les formulaires fournis par le ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire ainsi que le rapport du vérificateur externe mentionné ci-dessus sont déposés, pour approbation, devant le Conseil le 7 avril 2014 et ce, conformément aux dispositions de l'article 176 du Code municipal;

Considérant qu'avis public a été donné le 20 mars 2014 conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir approuve le rapport financier, préparé par la directrice générale, et le rapport du vérificateur externe Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L sur les états financiers et sur le taux global de taxation pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2013 tels qu'ils ont été rédigés et présentés.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-066

Autorisation pour assister au congrès de la FQM

(6.1.4)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'autoriser la directrice générale, madame Jacqueline Houle, ainsi que deux membres du conseil à assister au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu les 25, 26 et 27 septembre 2014 au Centre des congrès de Québec.

Il est également **résolu** d'affecter, pour les inscriptions, un montant de 2 000 \$ à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 02-110-01-336 du budget 2014 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Il est également **résolu** que les frais de déplacement soient payés par la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-067

Amender la résolution numéro 07-04-128 sur la Politique d'amortissement des immobilisations dans le but de modifier la période d'immobilisation de certaines infrastructures municipales (6.1.5)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'amender la résolution numéro 07-04-128 sur la Politique d'amortissement pour les immobilisations, par ce qui suit :

CATÉGORIES D'ACTIF ET VIE UTILE			
CATÉGORIE	DESCRIPTION GÉNÉRALE	DURÉE DE VIE UTILE MAXIMALE	
INFRASTRUCTURES	HYGIÈNE DU MILIEU :	40 ans	
	▪ Usines et bassins d'épuration	30 ans	
	▪ conduites d'égouts	40 ans	
	▪ conduites d'aqueduc	40 ans	
	▪ purification et traitement de l'eau	30 ans	
	▪ expropriation	20 ans	
	Note : Concernant l'expropriation, nous amortissons sur 20 ans car les montants n'ont été connus que plus tard et les travaux avaient été effectués en 1972.		
	TRANSPORT :		
	▪ chemin, trottoir, rue et route	40 ans	
	▪ pont, tunnel, viaduc	40 ans	
▪ surfacage d'origine ou resurfacage majeur	15 ans		
▪ système d'éclairage des rues	20 ans		
Aménagement de parcs publics, terrains de stationnement		20 ans	
Autres infrastructures - Patinoire		10 ans	
BÂTIMENTS	Édifices administratifs, communautaires et récréatifs	40 ans	
	Atelier, garage et entrepôt	40 ans	
	Autres	30 ans	
AMÉLIORATION DE BÂTIMENTS	Édifices administratifs, communautaires et récréatifs	15 ans	
	Atelier, garage et entrepôt	15 ans	
	Autres	15 ans	

VÉHICULES	Automobiles	10 ans
	Véhicules lourds – Neufs	20 ans
	Véhicules lourds – Usagés lors de l'acquisition	15 ans
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT	Machinerie lourde -Neuve	20 ans
	Machinerie lourde- Usagée	10 ans
	Autres	10 ans
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	Équipement informatique	3 ans
	Équipement téléphonique	10 ans
	Ameublement et équipement de bureau	10 ans

Que toute dépense excédant 2 000 \$, taxes non incluses, pour l'achat d'un bien sera considérée comme immobilisation.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Madame Josée Desrochers, conseillère au poste # 3, quitte son siège à la table du conseil municipal.

14-04-068 Signature d'une nouvelle convention avec la caisse Desjardins de Saint-Césaire (6.1.7)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de mandater M. Michel Picotte, maire, et Mme Jacqueline Houle, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité, une nouvelle convention des services de perception de comptes qui établit les frais à payer par la Municipalité pour les services bancaires.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-069 Mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables, pour la reddition de comptes dans le cadre des travaux de TECQ (6.1.8)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables, pour effectuer la reddition de comptes pour les travaux exécutés dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence Canada-Québec 2010-2013.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-070 Mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables, pour la reddition de comptes dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2013 (6.1.9)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables, pour effectuer la reddition de comptes pour les travaux exécutés dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2013.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-071 Affectation du surplus non affecté « Élimination des boues » pour l'année 2013 (6.1.10)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'affecter, pour l'année 2013, un montant de 6 363,33 \$ du surplus accumulé non affecté « Élimination des boues » du poste budgétaire 55-114-00-100 à surplus accumulé affecté « Élimination des boues » 59-131-04-000 ».

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-072 Adjudication du contrat pour le marquage de la chaussée (6.3.1)

Considérant qu'en date du 26 mars 2014, la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir a reçu deux (2) soumissions conformes pour le marquage de la chaussée, à savoir :

- | | |
|---|-------------|
| 1. Marquage et Traçage du Québec inc | 9 557,01 \$ |
| 2. Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.) | 9 808,00 \$ |

Pour ces motifs, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Francis Côté et **résolu** d'adjuger le contrat pour le marquage de la chaussée en 2014 au plus bas soumissionnaire conforme soit Marquage et Traçage du Québec inc au prix de neuf mille cinq cent cinquante-sept dollars et un cent (9 557,01\$).

Il est également **résolu** d'affecter cette dépense au poste budgétaire 02-355-01-521.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-073 Demande d'aide financière à notre députée de la circonscription d'Iberville, pour des travaux d'infrastructure de voirie à effectuer sur la rue Boulais (6.3.2)

Considérant que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir désire effectuer des travaux d'infrastructures de voirie sur la rue Boulais;

Considérant qu'il y a lieu de demander une aide financière à notre députée de la circonscription d'Iberville, car nous estimons que ces travaux seront de l'ordre de 50 000 \$ incluant les honoraires professionnels et l'arpentage mais excluant les travaux de réfection du trottoir qui sont non admissibles;

En conséquence, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par M. Claude Gingras et **résolu** de demander à notre députée de la circonscription d'Iberville, une aide financière afin de pouvoir exécuter des travaux d'infrastructure de voirie sur la rue Boulais et ce, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2014-2015.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-074 Demande de Pierre Parent, préposé aux travaux publics (6.3.3)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** de modifier la résolution 14-03-049 et de fixer le taux horaire de monsieur Pierre Parent, préposé aux travaux publics, à 13 \$ l'heure.

Il est également **résolu** de lui rembourser l'achat d'une paire de bottines de travail avec embout d'acier nécessaire à son travail.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-075 Reddition de comptes – Programme d'aide à l'entretien du réseau local (6.3.4)

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 29 013 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Considérant qu'un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'**Annexe B**, dûment complétée.

Pour ces motifs, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par M. Claude Gingras et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir atteste au ministère des Transports que l'utilisation des compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales ont été utilisées conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-076 Abrogation de la résolution numéro 13-02-039 relativement à la vente d'une partie lot 1 715 902 à monsieur Daniel Chenel (6.6.1)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** d'abroger la résolution numéro 13-02-039 qui offrait de vendre à monsieur Daniel Chenel, une partie du lot 1 715 902, appartenant à la Municipalité et situé au bout de la rue Jodoin.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-077 Modification de la résolution 14-03-055 concernant l'appui à la demande à la CPTAQ de Pétroles Guertin (1987) inc. (6.6.4)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** de modifier la résolution numéro 14-03-055 concernant l'appui à la demande à la CPTAQ de Pétroles Guertin (1987) inc en ajoutant l'appui aux usages d'entreposage extérieur et ensachage de bois de chauffage tel que décrits dans le formulaire de demande.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-078 Achat d'un réfrigérateur commercial au centre communautaire (6.7.1)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de faire l'achat d'un réfrigérateur usagé pour le centre communautaire Charles-D'Auteuil au coût de 300 \$.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-079 Demande de la Fabrique pour la Fête Nationale (6.7.3)

Considérant que dans une lettre datée du 24 mars 2014, monsieur Patrick Hallé, responsable de la Fête Nationale, nous fait diverses demandes pour les activités de cette Fête qui aura lieu le lundi 23 juin 2014;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Francis Côté et **résolu** d'autoriser la Fabrique de Sainte-Angèle-de-Monnoir à utiliser pour la Fête Nationale les installations municipales suivantes à la condition qu'elle ait obtenue tous les permis nécessaires dans le cadre de cette activité, à savoir :

- Utiliser le parc Noël-Dubé;
- Utiliser le centre communautaire salle 1, pour les bénévoles; et en cas de mauvais temps utilisation complète de la salle 1;
- Emprunter les chemins de la Grande-Ligne, descente de la Côte-Double ainsi que les rues Girard et Jodoin pour le défilé, en ce qui regarde la rue Principale celle-ci est sous la juridiction du ministère des Transports;

- Enlever les dos d'âne sur la rue Girard, face à l'école;
- Prêter quatre barrières de voirie pour la sécurité;
- Étudier et répondre aux demandes de permis de brûlage et de feux d'artifice en conformité aux règlements municipaux;

Il est également **résolu** de les informer de communiquer avec madame Pierrette Gendron afin de connaître les normes municipales sur l'affichage. En ce qui regarde l'affichage de banderoles sur les poteaux d'Hydro-Québec, celle-ci est interdite.

Il est également **résolu** d'accorder une aide financière de 3 000 \$ pour les feux d'artifice.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-04-080

Subvention à l'Association du Hockey mineur de Marieville (6.7.4)

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** de verser à l'Association du Hockey mineur de Marieville une subvention de 1 920 \$ pour l'année 2013-2014, ce qui représente un montant de 80 \$ par joueur.

Il est également **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir versera également une subvention de 80 \$ par joueur pour les jeunes de la municipalité inscrits au hockey de cette association pour l'année 2014-2015 et que la demande de subvention devra nous être transmise au plus tard en mars 2015.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Période de questions pour le public (8)

Une personne est présente lors de la période de questions prévue à cette fin.

14-04-081

Transfert des fréquences de communication à la MRC de Rouville (6.2.3)

Considérant que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Rouville, ci-après appelé « Schéma », est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2012;

Considérant qu'en vertu de l'action 26 des plans de mise en œuvre du Schéma, les municipalités doivent maintenir un système de communication adéquat, compatible et uniforme pour l'ensemble des pompiers sur le territoire de la MRC;

Considérant que le coordonnateur incendie et le comité des communications de la MRC de Rouville ont réalisé un projet de *Plan directeur des communications incendies* lequel a démontré que le système actuel est peu compatible et inadéquat entre le centre d'appel CAUCA et les pompiers municipaux;

Considérant que ce projet de plan directeur recommande de transférer à la MRC de Rouville la fréquence de communication de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par M. Nicolas Beaulne et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir autorise le transfert des fréquences 416.6625 et 411.6625 à la MRC de Rouville.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que la session soit et est clôturée à 21 h 00.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

le maire

la directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe